



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PSYCHIATRIE

Conseil National Professionnel de Psychiatrie

Paris, le 18 septembre 2017

Eric LUCAS

Autiste à haut potentiel altruiste

eric.lucas@allianceautiste.org

Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance de votre très long courrier et de votre plainte concernant le manque de réponses de mes collègues de la Fédération Française de Psychiatrie.

Il me semble nécessaire de vous rappeler que :

- La FFP n'a pas vocation à répondre aux demandes individuelles de soin ou d'accompagnement des personnes, sa mission est de représenter la profession des psychiatres à un niveau collectif et de travailler avec les administrations et organisations concernées par la santé mentale et les soins psychiatriques ;
- les médecins qui font le travail de la FFP le font à titre bénévole, en tant que représentants de sociétés savantes et d'autres organisations professionnelles, alors qu'ils ont des charges de soin et des responsabilités le plus souvent énormes par ailleurs, ce qui leur laisse très peu de temps disponible ;
- la FFP continue de s'investir dans toutes questions afférentes à l'autisme et aux conditions de l'aide aux personnes qui en sont porteuses, au travers des instances dédiées à ce but.

Vous comprendrez donc sans doute mieux pourquoi il n'est pas possible de vous donner satisfaction, d'autant que la question que vous présentez paraît très complexe.

Veuillez croire, Monsieur, en l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la FFP, le Président